



**Conseil de quartier du 6 juin 2013 à 20H
Ecole Diwan**

Présents :

M. Christian Vincelet – membre
Mme Danielle Millier – membre -secrétaire
Mme Marie-Françoise Quemener – membre
Mme Isabelle Brillault – membre
Me. Marc Nédelec - Élu référent :
M Alan Diverres, directeur adjoint des services techniques
Mme Anaïs Alasseur – Chargée de mission développement local
M Christophe Batard - architecte des Patrimoines et monuments historiques

Excusée : Mme Brigitte Adam – présidente

Une trentaine de participants étaient présents au conseil de quartier

La parole est donnée à M Batard pour la présentation de la maison de quartier et l'aménagement et la restauration de la mairie annexe et de l'église

Maison de quartier :

- Travail prévu sur la façade ainsi que l'accessibilité aux personnes à mobilités réduites et de l'aménagement du parking. Projets sur l'extension.
- Aménagement du parvis et du jardin
- Aménagement des sols, entrée du vide sanitaire et extension de la cuisine

L'architecte propose d'apporter un peu de chaleur sur l'ensemble de la structure avec des tons gris qui restent dans le naturel

Les changements :

- La grande baie initialement proposée posait soucis. Elle serait changée contre des lames de bois qui devront se confondre avec la pierre avec le temps suivant le bois pris.
- une ouverture sur le mur d'enceinte coté cimetière serait prévue pour un passage de personnes handicapées.
- Des bordures en fer le long du bâtiment et de l'Église pour éviter le stationnement des voitures.



Dans le bâtiment intérieur rien n'a été changé pour la grande salle , ni pour la partie cuisine pour la partie entrée il y aurait un rajout d'une passerelle pour aller dans un espace au dessus de l'entrée, espace perdu dans l'avant premier plan. Une fenêtre serait ouverte dans cet espace cote sud.

Aucun service n'est prévu pour les personnes handicapées au premier ils ne pourront pas aller en haut ...

Pour l'extérieur conforme au premier plan dans un premier temps petite terrasse, cuisine non professionnelle avec ouverture sur la terrasse.

escalier pour descendre de la terrasse a l'allée de boule qui doit rester. rien de prévu pour les personnes handicapées !!!!

Un changement serait un ajout d' un escalier coté ouest de cet espace pour sortir par le fond pour rejoindre le chemin du cimetière.

Aménagement extérieur avec espaces verts devant et derrière.

Bâtiment sud avec entrée : à l'étage des bureaux de 30,18,et 24m2

Une liste sera élaborée pour la demande des placards

Estimation des travaux : 650000€ HT pour la salle de quartier

➤ **Les interventions sur ce sujet :**

Q: ce sont les questions

R: réponse donnée par l'architecte ou un membre de la mairie

I: intervention dans la salle

Q: Une demande de précision sur la capacité

R : 45 avec tables 77 en réunion (chaises sans table) et ensuite il a été question de salle de réception de 75 personnes.

Q : Au niveau chauffage ?

R: C'est en cours, le gaz de ville ne passe là. Si c'est une citerne qui est choisie, il faudrait l'enterrer. L'étude est en cours mais il n'y a rien de choisi. Pour le moment ce serait l'électricité

Q: la question d'une cloison amovible a été demandé pour éviter de chauffer tout l'espace pour 10 personnes

R: Pour 10 personnes, il sera possible d'utiliser la salle du haut.

Le conseil de quartier peut se poser des question dans le cas ou une de ces 10 personnes serait handicapé. Il ne pourra pas aller en haut car rien n'est prévu...

Q: Au niveau isolation thermique ?

R: Toutes les menuiseries vont être changées, les sols seront isolés. Pour les murs c'est plus difficile .



Q: Au niveau isolation acoustique ?

R: A part le changement des menuiseries : il n'y a rien d'autre de prévu.

Q: Qu'est ce qui est prévu dans la cuisine comme matériel ?

R : Il y aura juste des plaques de cuisson, un évier et un frigo car il n'y a pas eu de demande des associations pour avoir plus ..

le club des anciens était favorable à la cuisine simple.

Elle sera au rez-de-chaussée, et aura une arrière cuisine

Q: Dans la partie entrée, où va se situer cette petite pièce coté sud, la salle sera t elle aux normes pour supporter des charges comme une réserve de bouteilles ou d'autres choses assez lourde. Est ce que l'on pourra s'en servir de réserve

R: Cette salle devrait selon l'avis de l'architecte servir de bureau ou de salle pour les associations car il serait dommage de ne pas profiter d'un espace sympa et d' y mettre une réserve. Un espace auprès de la cuisine est conçu pour ça au besoin. On pourrait au besoin y mettre une porte fermée a clé pour ne pas avoir de soucis.

Q: Au niveau informatique et autre ?

R: Toutes les nouvelles constructions sont construites avec des bornes pour internet .

Pour un vidéoprojecteur il serait possible de prévoir des branchements mais pas d'en mettre un à demeure.

Pour des souhaits plus précis, il faudrait en faire la demande dès que possible.(on ne sait pas s'il a été précisé comment et ou ????))

Q: Ils seraient bien d'avoir des placards pour les associations de Loguivy comme le club des anciens pour mettre leur jeux, leur effets personnels ou des espaces réservés pour le comité des fêtes ou autre

R: il faut en faire la demande et surtout éviter d'avoir des effets personnels car c'est une salle publique

(cela pose la question a quoi va vraiment servir cette salle.. si les associations ne peuvent rien entreposer !!! si 10 personnes doivent presque monter à l'étage...)

Pour cette salle de quartier les plans seront a la mairie (on ne connaît pas la date) dépose de demande de permis de construire en fin juin; début travaux espérés premier trimestre 2014 pour une durée un an .

Église

M Batard nous a présenté un état des lieux de l'Église et un premier cout estimatif des travaux.



Aménagement de l'Église - présentation du plan :

- Nouvel aménagement : mur d'enceinte, charpente de la nef et de ses lambris
- Problème d'assainissement en façade sud de l'église, sols intérieurs dé-jointés, éclairage et sécurité
- Mobilier intérieur : proposition de changement des vitraux (mise en valeur de la chapelle sud aux cœur) déplacement de la sacristie
- Sondage souhaités de reconnaissance structurel des murs de soutènements
- Restitution ou remise en place de la chaire à prêcher
- Accessibilité à l'édifice aux personnes à mobilité réduite jusqu'à l'Église
- Aménagement liturgique du chœur

L'extérieur de l'Église :

- le mur de l'enclos est en mauvais état
- la toiture n'est pas trop en mauvais état.
- Il y a surtout des soucis d'évacuation d'eau. Cela va engendrer beaucoup de sondages a faire pour trouver une solution pour éviter cette infiltration due au soubassement de l'Église et de la pente ...
- Rejoindre les murs. ôter les lichens etc ...

Fin de l'étude prévue pour cet automne, le début des travaux pourrait être juin 2014

➤ **Les interventions sur ce sujet :**

Q :Problème de sécurité : il faudrait prévoir une " balustrade"

I : Il n'y a jamais rien eu donc pas besoin

I : Dans ce cas faut en mettre partout le long du légier et ailleurs

L'intérieur de l'église

- les murs sont en mauvais états du aux infiltrations. et ont du être repeint au 20ème siècle
- les olives sont à revoir
- la sacristie n'a pas été trop touché par les travaux de peinture comme le reste donc elle est blanche. Il s'agit surement de la couleur "d'origine ». Il serait peut être intéressant de permettre aux visiteurs de la visiter
- les meubles sont en mauvais états
- le sol est dé-jointé, donc sûrement a déposer pour le refaire
- les vitraux ne sont pas tous de la même époque

Les travaux couteraient 850 000 euros

Pour redonner toute son histoire a cette Église cela couterait UN million d' euros

La fontaine n'a pas encore été prise en compte et sans compter si il y a une découverte dans ce cas évidemment le cout serait plus élevé !!!



Q: Pour quand les travaux pour l'église et son enclos?

R: Pas de date pour le moment car les recherches, sondages, le financement doivent être "recherché"

I: Il y a une grande impatience des Loguiviens pour l'Église classée et il est dommage que la priorité soit donnée à la maison de quartier.

R : l'architecte n'est pas le décideur des priorités de la marie.

la réunion s'est finie a 22H .